

DOCTEUR

Philippe VITEL

Député du Var
Vice-Président du
Conseil Général

Suppléante

Murielle COCHET

Adjoint au Maire de Toulon



POUR TOULON ET LE VAR

ÉLECTIONS CANTONALES-9 ET 16 MARS 2008 - 3^{ème} CANTON DE TOULON

G.N. – Vous êtes Député du Var et vous sollicitez de nouveau les suffrages des habitants du 3^{ème} canton. Peut-on remplir ces deux mandats avec efficacité ?

Philippe Vitel - L'Elu national vote la loi et le budget de l'Etat mais pour que cette loi soit efficiente et efficace, elle doit être en adéquation avec les réalités du terrain. Elle doit répondre aux préoccupations des citoyens et résoudre les problèmes de leur quotidien. Donc, pour celui qui vote, il est indispensable, comme je m'efforce de le faire, d'être en permanence à l'écoute de la population.

Le Conseiller Général est le représentant de son canton à l'Assemblée Départementale, mais il définit et applique la politique du Conseil Général pour l'ensemble du Département. Il est donc important de pouvoir bénéficier d'une cohérence et d'une complémentarité à tous les niveaux de décision : commune, département, agglomération et état.

Les compétences d'un Conseil Général touchent directement à la vie des gens et au développement harmonieux des territoires, en lien direct avec les communes.

Elu de proximité, je représente le territoire du 3^{ème} canton et intervins à ce titre dans de nombreux domaines. Le Conseil Général a de très importantes compétences régaliennes dans le domaine de l'accompagnement social et de la solidarité : aide à l'enfance, aide aux personnes handicapées, aux personnes âgées, aux demandeurs d'emploi, aux allocataires du RMI, aux allocataires de l'APA. Il s'investit particulièrement dans la construction et la réhabilitation des Etablissements d'accueil pour personnes âgées dépendantes ou autonomes : la Maison Saint Maur en est l'exemple même dans notre canton.



Maison Saint Maur : 1, 170 millions d'euros*



Collège du Pin d'Alep : 2, 2 millions d'euros*

Nous avons également des compétences dans le domaine scolaire, étant en charge des Collèges. Le Conseil Général a été la cheville ouvrière de la réhabilitation de notre Collège du Pin d'Alep qui est devenu aujourd'hui une plate-forme pédagogique de première qualité.

Dans le domaine de l'environnement, le Conseil Général organise la surveillance des massifs forestiers accompagnant le reboisement et la défense des espaces naturels sensibles.

Nous consacrons chaque année 32 millions d'euros à la sécurité incendie dans notre département. Le Conseil Général construit actuellement une nouvelle caserne sur terrain Guyomar au Jonquet.

G.N. – Où en sont les projets que le Conseil Général a sur le Parc Burnett et le Grand Jonquet ?

Philippe Vitel - Le Parc Départemental Burnett a fait l'objet d'un investissement de plus de six cent mille euros pour son extension et son redéploiement. Dans un territoire considéré autrefois comme difficile, le Conseil Général a l'ambition d'amener sans relâche toujours plus de qualité et c'est pour cela que nous allons transférer le musée d'Histoire Naturelle de Toulon

du centre-ville à la Maison Burnett.

J'ai aussi en projet la réalisation d'un Pôle Culturel d'excellence dans l'huilerie Saint Antoine en partenariat pédagogique avec le Conservatoire de Toulon et les Beaux Arts.

En coopération avec TPM, nous avons en projet la réalisation de la Coulée Verte, projet difficile à mettre en place mais qui fédère tous les habitants du Canton. Il

améliorera encore notre cadre de vie dans nos quartiers où il fait bon vivre, quartiers où l'habitat social est entretenu avec soin.

Conjointement, la RD46 sera réaménagée en bonne voie de desserte.

Nous avons mis en place sur ce canton une politique innovante de prévention et d'accompagnement social. Nous ne pouvons que féliciter le travail de terrain qu'effectue la

Ligue Varoise de Prévention. L'action des correspondants de nuit est remarquable.

Cette politique de prévention s'appuyant sur l'ensemble du tissu associatif du canton est menée en synergie de l'intervention des forces de police. Elle a limité



Musée d'Histoire Naturelle : 6,6 millions d'euros*



Caserne des Pompiers : 7, 5 millions d'euros



Routes Départementales du 3^{ème} canton : 489 000 euros*

POUR TOULON ET LE VAR

* dépenses votées par la Majorité Départementale et investies entre mars 2001 et mars 2008

de façon conséquente les incivismes et la délinquance dans notre canton. Nous y avons consacré durant ce mandat plus de 13 millions d'euros.

G.N. – Le Conseil Général est compétent pour intervenir sur tout le département. Si on prend l'exemple de Toulon, comment se font ses interventions ? Comment se répartissent l'action du département et celle de la ville ?

Philippe Vitel - Le Conseil Général agit en complémentarité des autres collectivités pour la réalisation de grands équipements. Pour être efficace, son action doit être concertée, complémentaire et en cohérence avec celle de la Commune. Elle suit en cela les principes mis en place par Hubert FALCO, lorsqu'il était Président du Conseil Général.



Hôpital Ste Musse : 4 millions d'euros*

A Toulon, par exemple, le Conseil Général a financé le Palais des Sports à hauteur de 80%. La gare routière, le tunnel, l'hôpital Ste Musse sont réalisés grâce à une ingénierie et des financements croisés entre toutes les Collectivités et le Conseil Général y contribue largement. Depuis 2001, l'harmonie qui règne entre le département, la commune et l'agglomération nous a permis d'être efficaces et de travailler dans des conditions optima. Chaque dossier présenté par la ville reçoit l'appui indéfectible du Conseil Général.

Dans le domaine du développement économique, le Conseil Général intervient aussi en synergie des autres Collectivités, des Chambres Consulaires, telles la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var, la Chambre des



Tunnel : 18, 6 millions d'euros*

Métiers et de l'Artisanat, la Chambre d'Agriculture et l'Union Patronale du Var.

Quel bel exemple que ce pôle de Compétitivité Mer de dimension mondiale dans lequel, tous ensemble, nous nous impliquons. L'Université du Sud Toulon Var, les écoles d'ingénieurs et les entreprises de notre Département sont tous des partenaires

dynamiques au service de cet ambitieux challenge.

Dans ce domaine, si important pour l'avenir de notre Métropole, mes responsabilités, à la fois de Vice-Président de la Commission de la Défense de l'Assemblée Nationale et de Président de la Commission du Développement économique du Conseil Général, me permettent une action vraiment complémentaire et efficace.

G.N. – Vous représentez le Conseil Général au Conseil Economique Varois, que peut-on attendre de cette structure ?

Philippe Vitel - Le Conseil Economique Varois qui rassemble tous les acteurs de la vie économique de notre département, est une instance de réflexion et de proposition. En son sein, sont définis les grands axes de notre développement économique et de notre aménagement durable du territoire. Mettre en



Stade des Routes : 144 000 euros*

adéquation l'offre et la demande dans les métiers où il y a trop de jeunes sans emploi alors qu'il y a des emplois sans jeunes est pour nous une priorité absolue.

C'est malheureusement aujourd'hui le cas de secteurs tels le

BTP, l'hôtellerie-restauration et les services à la personne. Nous travaillons actuellement sur un schéma départemental de la formation. Nous attendons qu'il apporte une réponse efficace à ces insuffisances.

Bien sûr, le logement des actifs est aussi un problème majeur qui est au coeur de nos préoccupations.

Le deuxième enjeu est celui de l'aménagement durable. Dans les zones rurales et en particulier dans les zones forestières, nous devons mener une politique de rééquilibrage de notre faune et de notre flore et donner ainsi un nouveau souffle à l'agriculture dans notre Département.

Promouvoir la filière bois doit permettre de créer des richesses, donc des emplois tout en organisant l'équilibre de la forêt varoise.

Enfin, le développement d'un tourisme de qualité est aussi une de nos ambitions, car lui aussi, vecteur de création d'emplois et d'ouverture à l'international de notre si beau Département.

Propos recueillis par Monsieur Gérard Normand



Palais des Sports : 25, 6 millions d'euros*



Gare Routière : 5, 5 millions d'euros*



Dès le **dimanche 9 mars** en votant massivement pour le **Docteur Philippe VITEL** et sa suppléante **Murielle COCHET**, vous confirmerez votre soutien à la majorité départementale. **Vous ferez le choix de Toulon. Vous ferez le choix du Var.**



Docteur Philippe VITEL

- Député du Var
- Vice-Président de la Commission de la Défense et des Forces Armées
- Député à l'Assemblée Parlementaire de l'OTAN
- Vice-Président de l'UMP à l'Assemblée Nationale
- Vice-Président du Conseil Général
- Président de la Commission du Développement Economique

Né à Toulon le 22 février 1955

Sa famille y est installée depuis 1907 (origine corse, bretonne et nissarde).

Etudes primaires et secondaires à Toulon.

Diplômé de la Faculté de Médecine de Marseille.

Ancien Interne des Hôpitaux de Montpellier.

Spécialiste en chirurgie plastique.

Marié à Françoise DI MONDO depuis 1979.

Docteur en chirurgie dentaire.

Deux filles : Carole 27 ans et Claudia 23 ans

Une petite-fille : Stella 22 mois.

Conseiller Général du Var depuis le 22 septembre 1996

Elu Député du Var en 2002, ré-élu au 1^{er} tour en 2007

Murielle COCHET

- Adjoint au Maire de Toulon
- En charge de la Vie des Quartiers, du tissu associatif, des mairies annexes, du développement des services publics de proximité et des interventions sur le domaine public.
- Membre du Comité hygiène sécurité
- Membre de la Commission Communale de Sécurité
- Membre de la Commission Communale d'Accessibilité

Née à Toulon le 14 mars 1964

Titulaire d'un D. E. S. S. Administration

et gestion des collectivités territoriales

Assistante de projet à la Chambre de Commerce

et d'Industrie du Var

Mariée, deux enfants :

Aurélie (21 ans) et Julien (19 ans)

Pratique du judo, du tir sportif,

de la plongée sous marine, du jogging

Membre du Ski Club Toulonnais et Varois

Merci de votre soutien.
Tous Ensemble continuons
avec Hubert FALCO
à faire gagner
Toulon et le VAR.



Permanence électorale : 186, Av. du Docteur FONTAN - 83000 TOULON

Tél. : 06 13 57 99 31 - Ouverte du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 15h à 19h

suivez la campagne en direct sur www.philippevitel.com

